



Vérification générale périodique

Vérification des machines

En application de l'arrêté du 5 mars 1993 modifié par AM du 04 juin 1993

CLIENT	LIEU D'INTERVENTION
ENCHERES VO MAT ZI Tavernier, 100 impasse de Toulouse 31150 Bruguères	Dépôt ENCHERES VO MAT Bruguères

IDENTIFICATION DE L'ÉQUIPEMENT			
Marque : AMMANN	Modèle : —	Type : ARX 26	Année : 2019
Marquage : CE	N° Constr. : 6151846	N° Client : 1683907	CMU : —
Porteur : —	Immat. : —	Compteur : 465 H	

CONDITIONS DE LA VÉRIFICATION			
Appareil mis à disposition et clairement identifié pendant le temps nécessaire	Oui	Mise à disposition de la notice d'instructions	Non
Mise à disposition de la déclaration de conformité (appareils neufs)	Non	Mise à disposition du certificat de conformité (appareils d'occasion)	Non
Rapports des vérifications précédentes mis à disposition	Non	Carnet de maintenance mis à disposition	Non
Mise à disposition des moyens nécessaires à l'accès aux parties à examiner	Oui	Mise à disposition du personnel nécessaire à la conduite de l'appareil	Oui

RÉCAPITULATIF DES OBSERVATIONS

3 observations



- 1 Batterie faible — Y remédier
- 2 Courroie accessoires absente — Y remédier
- 3 Essais de fonctionnement des dispositifs de sécurité impossible en l'état actuel (courroie alternateur absente) — Faire réaliser les essais des dispositifs de sécurité avant toute utilisation

CONCLUSION DE LA VÉRIFICATION

Les vérifications réalisées dans les limites de la présente mission ont fait apparaître les anomalies ou défauts décrits ci-après et auxquelles il y a lieu de remédier.

État de l'appareil : **Hors service**

Visite effectuée en présence de :
Eric BOUZIGNAC

VÉRIFICATEUR — David MALECAM